Ordre du jour

Séance du conseil d'administration d'établissement (CAE)

P Lieu: Centre administratif

2e étage, boul. des Sources, salle 262, Pointe-Claire et en visioconférence sur inscription

① Date: Lundi 24 novembre 2025, de 8 h 30 à 12 h 00

1. Accueil et ouverture de la séance

(8h30 - 8h40)

- Mot de bienvenue du président du CAE
- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

2. Mot de de la direction générale

(8h40 - 8h50)

3. Période de questions du public

(8h50 - 9h20)

- 4. Gestion intégrée des risques
 - Présentation de la gestion des risques organisationnels
 - Création du comité de vigilance et de la qualité des services

5. Aperçu organisationnel et populationnel

(9h30-10h00)

- Présentation sommaire de l'établissement (15 mins)
- Présentation du modèle intégré de gestion de la responsabilité populationnelle et du portrait démographique de la population (15 mins)

6. Levée de la séance

(10h00 - 10h15)

7. Atelier de travail et échanges entre administrateurs

(10h15 - 11h45)

Réservé aux administrateurs

 Mobilisation des expertises des administrateurs pour identifier des pistes et des leviers d'amélioration

8. Clôture de la séance

(11h45-12h00)

- Synthèse des échanges
- Prochaines étapes